

INFORMATIONS GENERALES

QU'EST-CE QUE LA SERIE STEG ?

La série STEG encore appelée Sciences et Technologies de l'Economie et de la Gestion remplace la série G et prépare au baccalauréat secondaire technique.

Pour intégrer la série STEG, le candidat titulaire du BFEM doit avoir certaines qualités :

- un bon niveau scolaire global ne comportant pas d'impasse dans une matière (avoir un niveau acceptable en mathématiques, en lettres et en langues) ;
- une volonté de travailler sans relâche.

Si vous choisissez la série STEG, attendez-vous à travailler dur pendant 3 ans.

PRESENTATION DU BAC STEG

Le Bac STEG repose sur 3 pôles de matières :

- un pôle d'enseignement général,
- un pôle d'enseignement de spécialisation,
- et un pôle d'enseignement économique.

Ce bac permet de se préparer aux aspects économiques et juridiques de l'entreprise et à être initié à l'ensemble des techniques de gestion, de comptabilité-finance, de vente et de communication.

MATIERES ENSEIGNEES EN STEG – HORAIRES - COEFFICIENT

Disciplines	2NDE		1ERE		TLE	
	Coef	C.H.	Coef	C.H.	Coef	C.H.
Connaissance du monde contemporain (CMC)	2	2 h	2	2 h	2	2 h
Gestion comptable et financière	6	6 h	6	7 h	6	7 h
Mathématiques	5	5 h	5	5 h	5	5 h
Sciences économiques et sociales	6	5 h	6	5 h	6	5 h
Français	3	4 h	3	4 h	3	3 h
Anglais (langue vivante 1)	2	3 h	2	3 h	2	3 h
Espagnol (langue vivante 2)	2	2 h	2	2 h	2	2 h
Informatique de gestion	2	2 h	2	2 h	2	2 h
Management des organisations	2	2 h	2	2 h	2	2 h
Droit	2	2 h	2	2 h	2	2 h
Education physique et sportive	1	2 h	1	2 h	1	2 h
Philosophie					2	3 h
Catéchèse	1	1h	1	1h	1	1h

DEBOUCHES : QUE FAIRE APRES UN BAC STEG ?

Le bac STEG ouvre l'accès aux BTS, ainsi qu'aux formations relevant de la comptabilité et gestion des organisations, de la gestion des entreprises et des administrations, de la gestion des petites et moyennes entreprises et de l'informatique de gestion. Elle ouvre également l'accès aux formations et aux classes préparant les diplômes conduisant à l'expertise comptable, ainsi qu'aux universités des sciences de gestion, de la comptabilité et de la finance.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

Inscription en Seconde STEG :

Les élèves sont admis sur étude de dossier et en fonction des places disponibles.

Bulletin annuel + Certificat de scolarité

Transport

Le Complexe Saint-Michel dispose d'un service de transport élèves et étudiants. Les frais d'inscription et de réinscription sont payés d'avance à la caisse. Attention, le nombre de places est limité.

Dossier à fournir pour l'inscription :

- Bulletin de notes
- Certificat de scolarité
- Extrait de naissance
- 4 photos d'identité
- Livret scolaire
- Fiche de renseignements (à récupérer à la direction de l'école)



COMPLEXE SAINT-MICHEL

Enseignement Technique : Série STEG
2nde, 1ère, Terminale

REINSCRIPTIONS

Afin d'assurer leur réinscription pour l'année 2026-2027, les élèves de 2025-2026 doivent se réinscrire avant le 31 août 2026. Ils doivent se présenter à la Direction avec le bulletin annuel portant la décision de fin d'année.

Les élèves de première qui passent en Terminalesdevront, au moment de la réinscription, déposer un extrait de naissance à la Direction pour leur inscription à l'examen du baccalauréat 2027.

Il est essentiel de réserver sa place en payant les frais de réinscription avant le 31 août 2026. Au-delà de cette date vous êtes considéré comme démissionnaire et vos places seront données à des élèves de l'extérieur qui désirent étudier ici et ils sont nombreux !

NB : La place de l'élève étant réservée pour toute l'année, les jours d'absence ne peuvent, en aucun cas, être défalqués de la scolarité.

Port de tenue obligatoire

Uniforme : 30 000 F le package comprenant :
2 pantalons, 2 chemises, 1 gilet et 2 cravates.
Payable à raison de 10 000 F à l'inscription et 5 000 F sur 4 tranches.
Tenue de sport : 5 000 F

- Accessoires :

Jacket : 13 500 F
Pull-over : 12 500 F
Blouson : 10 000 F

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables en cas de démission.

FRAIS DE SCOLARITÉ

* Accès aux Ressources Pédagogiques Numériques : 50% à payer à l'inscription et 50% payable sur 2 tranches
** QUITUS : Pointage biométrique *** APE : Association des Parents d'Elèves/Etudiants

Seconde	A payer à l'inscription		1e tranche (Nov)		2e tranche (Déc)		3e tranche (Janv)		4e tranche (Fév)		5e tranche (Mars)		6e tranche (Avril)	
	Droits d'inscription	25 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000
	Frais généraux	16 000												
	Dernière scolarité	25 500												
	Tenue de sport	5 000	APE	3 500										
	Tenue	10 000	Tenue	5 000	Tenue	5 000	Tenue	5 000	Tenue	5 000				
	50% ARPNI	7 500	25% ARPNI	3 750	25% ARPNI	3 750								
	30% Quitus	3000	35% Quitus	3 500	35% Quitus	3 500								
	Total	92 000	49 750		46 250		39 000		39 000		34 000		34 000	

Première	Droits d'inscription	25 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000
	Frais généraux	16 000												
	Dernière scolarité	25 500	APE	3 500										
	50% ARPNI	7 500	25% ARPNI	3 750	25% ARPNI	3 750								
	30% Quitus	3000	35% Quitus	3 500	35% Quitus	3 500								
	Total	77 000	44 750		41 250		34 000		34 000		34 000		34 000	

Terminale	Droits d'inscription	25 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000
	Frais généraux	16 000												
	Dernière scolarité	27 750												
	Inscription Examen	6 000	APE	3 500										
	50% ARPNI	7 500	25% ARPNI	3 750	25% ARPNI	3 750								
	30% Quitus	3000	35% Quitus	3 500	35% Quitus	3 500								
	Total	85 250	47 750		44 250		37 000		37 000		37 000		37 000	

Attention, le nombre de places est limité !